

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19143283

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

18 OCT. 2019

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0478 347 877**

Nom

(en entier) : **Recyclage et revalorisation d'appareils électriques et électroniques**

(en abrégé) : **R.APP.EL**

Forme légale : **SCRL-FS**

Adresse complète du siège : **189 rue de Bruxelles à 1480 TUBIZE**

**Objet de l'acte : Conseil d'administration, commissaire, Gestion journalière:
Nominations/Démissions**

En sa séance du 27/06/2018 l'Assemblée générale a procédé à :

- la démission de M. Bernard TAYMANS pour sa qualité d'administrateur et secrétaire du Conseil d'administration.

- la nomination de M. Jean Marie GILLET en qualité d'administrateur pour un mandat se cloturant à l'AGO de juin 2019.

- la nomination au poste de secrétaire du conseil à Mme COLETTE Nathalie.

- la nomination de M.DEMONCEAU David du cabinet Saintenoy & Commhere au titre de commissaire réviseur, pour une période de 3 ans se cloturant à l'AGO de juin 2021.

- la démission de MM. LEGASSE Gilbert, TAYMANS Bernard et GILLAUX Joël de leur poste de responsable de la gestion journalière, la gestion journalière reste confiée au directeur M. LAI Gian Mauro.

En sa séance du 24/06/2019 l'Assemblée générale a procédé au renouvellement des administrateurs et a acté:

- la démission de Mmes. CHANTRY Julie, KEYMOLEN Sophie, MOUREAU Andrée, JANSSENS Marianne et de MM: GILLAUX Joël, WARNOTTE Alain, HECQUET Philippe

- la nomination pour 3 ans, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de juin 2022 de Mmes: LAMMERANT Claire, GODFROID Sophie et de MM: MARCHETTI Marino, DELVAUX Philippe, LACROIX Stéphane, GIRBOUX Vincent, DUBOIS Xavier.

- Menil Clémentine; PEETERBROECK Françoise; Colette Nathalie; DELVAUX Philippe et LAI Gian Mauro composent le comité de direction.

- Mme MENIL Clémentine est élue Présidente du CA, Mme PEETERBROECK Françoise et M. DELVAUX Philippe sont élus Vice-présidents du CA.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/10/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).